

Actualité

Vers une culture du chanvre en Beaujolais

Le cluster* Beaujolais étudie la possibilité de la culture du chanvre dans notre région avec la collaboration de la Chambre d'agriculture et des industriels. Un projet novateur ici en Beaujolais qui fait d'ores et déjà des émules.

Cela fait déjà plusieurs mois que le cluster Beaujolais s'est penché sur la possibilité de planter du chanvre en Beaujolais. Cette culture réglementée (le taux de tétrahydrocannabinol ou THC, substance active contenue dans le cannabis, ne devant pas dépasser 0,2 %) intéresse actuellement une dizaine de viticulteurs et agriculteurs en Beaujolais qui pourraient inscrire dans ce projet un complément de revenus. **"Ce projet de culture du chanvre est élaboré dans le cadre du cluster beaujolais, nous travaillons avec la Chambre d'agriculture, celle-ci ayant un groupe d'exploitants qui veulent se lancer dans cette activité"**, explique Sophie Landreau, chargée de mission du cluster au sein de la Chambre de commerce et d'industrie du Beaujolais. **"L'idée en passant par le cluster est de développer une filière économiquement viable et nous travaillons avec des industriels dans ce sens."** Pour les porteurs de ce projet, pas question de le lancer si l'assurance des débouchés n'est pas bien étudiée.

"Nous examinons la demande"

Le produit transformé présente en tout cas un intérêt écologique : dans le domaine du bâtiment pour des isolations très performantes et des perspectives d'évolution vers de nouveaux produits comme la brique à base de chanvre. Il entre également dans la fabrication d'un papier haut de gamme et il est aussi utilisé en alimentation et en cosméto : l'huile issue des graines (chenevis) est très riche en vitamine E et en Oméga 3 et 6. Le chanvre est utilisé aussi dans l'alimentation animale naturelle et pour la fabrication de feutre de paillage naturel biodégradable.

"Nous sommes dans



Pascal Danger, un des animateurs du cluster et secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie du Beaujolais, et Sophie Landreau, chargée de mission du cluster.

l'émergence d'éco-matériaux, ce n'est pas un phénomène de mode, c'est une tendance lourde pour des produits reconnus écologiques", note Pascal Danger, animateur du cluster et secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie du Beaujolais.

Conscients que ce travail sera de longue haleine, les acteurs du cluster ne s'engagent pas à l'aveuglette. **"Nous travaillons avec des industriels, nous examinons la demande, à partir du besoin des entreprises. Il faut qu'il y ait la réponse économique avant tout et s'assurer aussi de la constance de l'approvisionnement. Il y a beaucoup d'utilisations possibles de ce produit et tant que l'on n'aura pas construit un modèle économique carré, on ne lancera pas l'opération"**, ajoute Pascal Danger. Le format industriel va donc prendre un peu de temps, en tout cas le projet est bien

engagé. **"Dans un premier temps, il sera nécessaire de transformer le produit un peu loin que chez nous, le but par la suite étant bien sûr de posséder une unité de transformation au plus près pour respecter le concept du circuit court"**, note Pascal Danger.

Les acteurs du cluster sont au travail pour mettre au point

cette culture qui pourrait voir le jour sur et entre autres des parcelles dont les vignes ont été arrachées, à condition qu'elles ne soient pas à flanc de coteaux. Le chanvre est une plante peu exigeante qui ne demande pas d'utilisation de produits phyto-sanitaires et se cultive en rotation.

Laurence Chopart

Le cluster Beaujolais est un espace de travail collaboratif territorial et interfilière. Suivant le principe des pôles de compétitivité et grappes d'entreprises, les forces vives du Beaujolais s'organisent en inter filières, faisant du cluster Beaujolais une démarche innovante. Il s'agit de favoriser la coopération inter entreprises, allier compétences et savoirs, échanger de l'information, etc. Cette structure associative est présidée par Noël Comte, PDG de Sotradel-logistique, et constituée d'entreprises de différents secteurs. Des institutions publiques y sont associées et interviennent en appui aux projets. Le cluster Beaujolais est né d'une volonté commune : l'Etat représenté par le sous-préfet, Inter Beaujolais, la Chambre de commerce et d'industrie du Beaujolais.